

**Délibération n°2020-06-07**

**Réf. Nomenclature « Actes » : 7.10**

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

### Réfection de la voirie zone des Alouettes à Sarroux-Saint-Julien : plan de financement et sollicitation des subventions

Nombre de membres du conseil	
En exercice	102
Présents	74
Pouvoirs	18
Votants	92

L'an deux mille vingt, le 17 décembre et à 18h00, le conseil communautaire de Haute-Corrèze Communauté, sur convocation adressée le 8 décembre 2020 par monsieur Pierre Chevalier, président, s'est réuni à Ussel dans les conditions prévues par la loi n°2020-1379 du 14 novembre 2020.

**Claude Bauvy** est nommé secrétaire de séance.

#### Étaient présents mesdames et messieurs les conseillers en exercice, sauf :

- **Élus ayant donné pouvoir :**

Maryse Badia	à	Sébastien Devallière	Joël Bézanger	à	Philippe Brugère
Tony Calla	à	Mady Junisson	Laëtitia Chapuis	à	Nadine Picard
Danielle Coulaud	à	Eric Ziolo	Sandra Delibit	à	Martine Pannetier
Daniel Escurat	à	Pierre Chevalier	Nathalie Le Gall	à	Jean-François Michon
Sandrine Le Royer	à	Eric Ziolo	Marilou Padilla-Ratelade	à	Jean-Pierre Guitard
Céline Parrain	à	Christophe Arfeuillère	Philippe Pelat	à	Michel Pesteil
Serge Peyraud	à	Claude Bauvy	Sylvie Prabonneau	à	Pierre Coutaud
Jean-Marc Sauviat	à	Tony Cornelissen	Jacques Sénéjoux	à	Dominique Miermont
Marie-Christine Soulefour	à	Monique Jabiol	Michelle Chaumont	à	Marie-Claude Lepage

- **Élus excusés :**

Aubessard Anne-Marie ; Bredèche Robert (représenté) ; Bringoux Jeanine ; Galland Baptiste ; Gantheil Robert ; Gruat Xavier ; Jouve Nicolas ; Nirelli Catherine ; Rougerie Christine ; Sarfati Laurent ; Saugeras Michel (représenté) ; Tur Christophe.

Le président explique que dans le cadre de l'entretien de la voirie des zones d'activités lui appartenant, il s'avère que la voirie de la zone d'activité des Alouettes située sur la commune de Sarroux-Saint-Julien nécessite une réfection globale dont la création d'un parking à proximité de l'école.

Les travaux se traduisent par du terrassement, la pose de bordure, la réfection en enrobé à chaud de la voirie et de travaux de reprise d'entrée de chaque lot. Ces travaux seront réalisés sur décembre 2020 ou sur le 1<sup>er</sup> trimestre 2021.

Une consultation révèle que le coût des travaux s'élève à 40 893.50 € HT (entreprise Mattioz, mieux-disante).

Une demande d'aide DETR a été déposée et doit être complétée par une délibération du conseil communautaire.

### Plan de financement

Financement	de la subvention	Taux	de la demande	(joindre la copie de la décision d'octroi)
Union Européenne				
DETR	14 312,73 €	35,00%	23/10/20	
Région				
Département	12 268,05 €	30,00%	Contrat	
<b>SOUS TOTAL Subventions</b>	<b>26 580,78 €</b>	<b>65,00%</b>		
Participation du demandeur :				
autofinancement	14 312,72 €	35,00%		
emprunt				
<b>TOTAL</b>	<b>40 893,50 €</b>	<b>100,00%</b>		

Après en avoir délibéré favorablement à l'unanimité, le conseil communautaire :

- **APPROUVE** le plan de financement du projet de travaux de réfection de voirie sur la zone des Alouettes à Sarroux-Saint-Julien ;
- **AUTORISE** le président à solliciter les financements et à signer tous les documents nécessaires.

A l'unanimité	
Votants	92
Pour	92
Contre	0
Abstention	0

Pour extrait conforme,

Délibération certifiée exécutoire après réception de la sous-préfecture,

À Ussel, le 17 décembre 2020

Le président,  
Pierre Chevalier

